



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 3840

Texte de la question

NOUVELLE-CALÉDONIE

M. le président. La parole est à M. Philippe Gomes, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Gomes. Monsieur le Premier ministre, vous effectuerez, le 29 avril prochain, une visite officielle en Nouvelle-Calédonie. Ce déplacement sera organisé après que se sont tenues deux réunions du comité des signataires, grâce auxquelles indépendantistes et non-indépendantistes ont mis fin à leurs divergences au sujet du corps électoral pour les élections provinciales et pour le référendum, ce qui est une bonne nouvelle pour les Calédoniens. Comment pouvons-nous prétendre préparer l'avenir, dans le cadre du référendum prévu en 2018, si nous étions incapables de solder le passé ?

Au sujet de la sortie de l'accord de Nouméa, nous avons arrêté, lors du comité des signataires que vous avez présidé, un *modus operandi*. Il incombe aux indépendantistes et aux non-indépendantistes de définir ce qui les rassemble pour l'avenir par-delà leurs sensibilités politiques respectives. En clair, nous devons identifier nos convergences pour l'avenir afin qu'elles soient au rendez-vous dès le lendemain du référendum sur l'indépendance, et ce quel que soit son résultat. Telle est notre façon de préparer le destin commun. Nous devons aussi identifier nos divergences car elles découlent de convictions profondément ancrées.

Enfin, nous évoquerons en Nouvelle-Calédonie, monsieur le Premier ministre, un sujet d'une actualité brûlante : la crise du nickel. Les cours sont au plus bas depuis vingt ans ; les trois usines calédoniennes ont perdu près d'1 milliard d'euros en 2015 et perdront probablement autant en 2016 ; 20 000 familles calédoniennes vivant directement ou indirectement de cette industrie sont particulièrement inquiètes. Vous savez que la société Le Nickel – SLN – a besoin à la fois d'une aide à court terme, pour passer ce cap, mais aussi d'un accompagnement à long terme, pour remplacer sa centrale électrique.

Ma question est donc la suivante, monsieur le Premier ministre : à l'occasion de votre visite, l'État s'engagera-t-il fortement auprès des Calédoniens économiquement et politiquement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Je me rendrai en effet, monsieur le député, cher Philippe Gomes, en Nouvelle-Calédonie puis en Nouvelle-Zélande à la fin du mois. Je suis parfaitement conscient, comme nous tous je pense, des attentes des Calédoniens que nous avons souvent évoquées ensemble avec vous-même et tous les parlementaires représentant ce territoire.

La Nouvelle-Calédonie approche d'un moment décisif de son histoire. À la fin de l'année 2018, elle devra se

prononcer sur son accession à la pleine souveraineté. Une telle échéance se prépare. L'État est bien sûr pleinement mobilisé pour que le résultat de la consultation soit incontestable, ce qui suppose également que tous les partenaires n'attendent pas le dernier moment pour préparer l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

C'est pourquoi j'en appelle à tous les mouvements politiques pour qu'ils se hissent à la hauteur des enjeux et préfèrent les discussions politiques au bon sens du terme, qui consistent à préparer l'avenir et faire vivre l'intérêt général, aux polémiques médiatiques.

J'en appelle aussi aux forces politiques représentées à l'Assemblée comme au Sénat pour qu'elles contribuent durablement – et je sais que vous le faites, monsieur le député – à la bonne tenue de ce processus et qu'elles le garantissent. Bref, j'en appelle à ce que les élections nationales ne privilégient pas la querelle à propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

M. Philippe Gomes et M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Nous avons réussi à régler ensemble l'épineuse question du corps électoral. J'ai vraiment confiance dans la capacité des partenaires politiques à aborder courageusement les autres sujets institutionnels. Nous aurons l'occasion d'en reparler en Nouvelle-Calédonie.

Au sujet du nickel, vous savez parfaitement que l'effondrement des cours place l'économie de la Nouvelle-Calédonie dans une situation de très grande fragilité. Dans ce contexte, il convient que tous les acteurs soutiennent les opérateurs de ce secteur afin de sauvegarder les investissements et surtout l'emploi. En outre, le nickel, ce n'est pas uniquement des investissements et de l'emploi, c'est en quelque sorte une partie de l'identité et de l'avenir du territoire. Tel était le sens du comité des signataires que j'ai présidé le 6 février dernier. Nous avons signé une déclaration commune prévoyant un plan d'urgence. Je souhaite que, sur ce sujet aussi, chacun assume pleinement ses responsabilités et respecte ses engagements – l'État, quant à lui, respectera les siens.

Au sujet du nickel comme en matière politique, l'État sera au rendez-vous, soyez-en sûr, mais il ne pourra agir qu'avec l'ensemble des forces politiques, économiques et sociales de la Nouvelle-Calédonie, mues par le souci de l'intérêt général et s'inscrivant dans une vision de long terme. Si chacun d'entre nous s'engage sur ces principes, nous pourrions alors relever les grands défis qui attendent la Nouvelle-Calédonie. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomes](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3840

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2016](#)